



Notre accompagnement

" Se préparer à un contrôle de la CNIL "

Une prestation adaptée à vos besoins

Une formation

Une **formation** de vos services aux contrôles de la CNIL et à la préparation de ces derniers :

- une description des différents types de contrôles ;
- l'établissement d'une procédure à suivre en cas de contrôle en lien avec vos équipes ;
- des ateliers participatifs sur des cas concrets ;
- des échanges autour d'un plan d'action à mettre en place ou à poursuivre ;
- un format d'une journée à destination des agents et de la direction.

L'objectif est de préparer l'équipe qui sera susceptible de gérer et de conduire l'audit de contrôle de la CNIL en cas de survenance.

Une simulation d'audit en conditions réelles

Une **simulation d'audit à posteriori** de la formation (date convenue avec vous) pour tester votre procédure :

- un contrôle sur une ou plusieurs journées (en fonction de la taille de votre collectivité) ;
- sur des thématiques précises si vous le souhaitez (ressources humaines, contractualisations, gestion des droits, information des personnes, accueil du public, état-civil, etc.).

Votre procédure est testée en conditions réelles sans prendre de risque pour votre collectivité

Un retour concret et pragmatique

Un **livrable** contenant des préconisations :

- un rapport de situation contenant des préconisations personnalisées ;
- une priorisation des actions en fonction des risques ;
- des conseils pour réajuster et parfaire votre procédure.

Cette prestation vous permet de comprendre le fonctionnement d'un contrôle de la CNIL et vous prépare de façon efficace et concrète

Pour être accompagné par la mission RGPD mutualisée des CDG

Convention RGPD et modalités d'adhésion

Contactez le CDG de votre département

Informations complémentaires et demande de devis via :

- Votre espace RGPD (bouton "contacter votre DPD")
- A défaut, notre formulaire de contact : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDBI/rgpd.aspx>

Contenu réalisé dans le cadre de la Mission RGPD mutualisée

